|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dossier de candidature 2 territoire**  **Labellisation E3D 2023**  *Ce document est un cadre destiné à faciliter et harmoniser la constitution des dossiers de demande de labellisation. En fonction de sa situation, chaque* ***groupe d’école(s) et/ou d’établissement(s)*** *pourra faire varier la taille des cadres à remplir pour* ***justifier des critères*** *qui le/la concerne (à partir page 5).*  *Chaque école ou établissement est également libre de choisir les* ***pièces complémentaires*** *qu’elle/il souhaite transmettre pour justifier de son engagement dans une démarche globale de développement durable s’appuyant sur tout ou partie des 17 objectifs de l’ONU.*  ***Le dossier doit être suffisamment étayé pour permettre au jury d’évaluer la démarche.***    [*https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/*](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/)  *Le label pourra être attribué à plusieurs écoles/ établissements dès lors qu’ils présentent une candidature conjointe dans le cadre d’une démarche inter-établissements* (*exemples : une circonscription, un réseau d’écoles et son collège, un réseau de collèges et de lycées, un réseau d’éducation prioritaire, un réseau pédagogique, une cité éducative).* ***Dans ce cas, un seul dossier doit être complété en précisant ce qui relève de chaque structure scolaire.***  *Le niveau de labellisation obtenu (territoire engagé, apprenant, durable) est la marque d’une volonté de s’inscrire dans une* ***démarche d’amélioration continue : cohérence, synergie, progressivité, continuité, rayonnement.*** *Il vise à accompagner et reconnaître la réflexion collective au sein d’un* ***groupe d’école(s) et/ou d’établissement(s)*** *et* ***ne constitue pas une étape à franchir ou un objectif à atteindre****. Ainsi, un* ***groupe d’école(s) et/ou d’établissement(s)*** *peut candidater même s’il est au début de sa démarche. Le label est attribué pour 3 ans.*  ***Pour élaborer leur projet, puis l’accompagner, les écoles et les établissements peuvent trouver une aide auprès de la mission académique de l'EDD (***[***edd@ac-montpellier.fr***](mailto:edd@ac-montpellier.fr)***) et des référents départementaux.***   |  |  |  | | --- | --- | --- | | Cheffe de mission académique | Madame Béatrice Cheutin  IEN Lettres-Histoire-Géographie | [Beatrice.cheutin@ac-montpellier.fr](mailto:Beatrice.cheutin@ac-montpellier.fr) | | Chargée de mission académique | Madame Florence Thorez  Professeure SVT, Collège Pic Saint Loup, Saint Clément de rivière | [Florence.thorez@ac-montpellier.fr](mailto:Florence.thorez@ac-montpellier.fr) | | Chargée de mission académique | Madame Christine Trougnou  Professeure SES, Lycée P.Sabatier, Carcassonne | [Christine.trougnou@ac-montpellier.fr](mailto:Christine.trougnou@ac-montpellier.fr) |   **Référents départementaux EDD 2nd degré**   |  |  |  | | --- | --- | --- | | 11 | Madame Christine Trougnou  Professeure SES, Lycée P.Sabatier, Carcassonne | [Christine.trougnou@ac-montpellier.fr](mailto:Christine.trougnou@ac-montpellier.fr) | | 30 | Monsieur Vincent Nouguier  Professeur SVT, Collège J.Villar, St Gilles | [Vincent.nouguier@ac-montpellier.fr](mailto:Vincent.nouguier@ac-montpellier.fr) | | 34 | Madame Elodie Poyer  Professeure HG, Collège Pic saint Loup, St Clément de Rivière  Monsieur Félicien Venot  Professeur HG, Lycée Joseph Vallot, Lodève | [Elodie.Poyer@ac-montpellier.fr](mailto:Elodie.Poyer@ac-montpellier.fr)  [Felicien-yves-L.venot@ac-montpellier.fr](mailto:Felicien-yves-L.venot@ac-montpellier.fr) | | 48 | Madame Audrey Saleil  Professeure d’anglais, collège Henri Bourrillon, Mende | [Audrey.saleil@ac-montpellier.fr](mailto:Audrey.saleil@ac-montpellier.fr) | | 66 | Madame Aurore Avoinne  Professeure BSE, Lycée J.Lurçat, Perpignan | [Aurore.avoinne@ac-montpellier.fr](mailto:Aurore.avoinne@ac-montpellier.fr) |   **Référents départementaux EDD 1er degré**   |  |  |  | | --- | --- | --- | | 11 | Monsieur Jacques Bossis, IEN  Monsieur Yannick Pontié, Conseiller pédagogique - Adjoint IEN - Assistant de prévention | [Jacques.bossis@ac-montpellier.fr](mailto:Jacques.bossis@ac-montpellier.fr)  [Yannick.Pontie@ac-montpellier.fr](mailto:Yannick.Pontie@ac-montpellier.fr) | | 30 | Madame Anne Martin, IEN | [Anne.martin1@ac-montpellier.fr](mailto:Anne.martin1@ac-montpellier.fr) | | 34 | Monsieur Jean-Marc Lapègue, IEN  Madame Corine Martel, IEN  Monsieur Philippe Mahuzies, chargé de mission sciences et développement durable | [Jean-marc.lapegue@ac-montpellier.fr](mailto:Jean-marc.lapegue@ac-montpellier.fr)  [Corine.martel@ac-montpellier.fr](mailto:Corine.martel@ac-montpellier.fr) [Philippe.mahuzies@ac-montpellier.fr](mailto:Philippe.mahuzies@ac-montpellier.fr) | | 48 | Madame Laurence Cornet-Debraye, IEN  Monsieur Claude Anackiewicz, CPC  Monsieur Christophe Parayre, CPC | [referent.edd48@ac-montpellier.fr](mailto:referent.edd48@ac-montpellier.fr) | | 66 | Monsieur Eric Saque, IEN  Madame Joelle Duriez, CP chargée de mission sciences et mathématiques | [Eric.saque@ac-montpellier.fr](mailto:Eric.saque@ac-montpellier.fr)  [Joelle.lozano@ac-montpellier.fr](mailto:Joelle.lozano@ac-montpellier.fr) | |  |

***Des exemples de fiche actions pour formaliser la démarche sont disponibles sur***

[***https://pedagogie.ac-montpellier.fr/la-labellisation-des-ecoles-et-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-e3d***](https://pedagogie.ac-montpellier.fr/la-labellisation-des-ecoles-et-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-e3d)

***Des formations territorialisées pour accompagner les démarches E3D et l’EDD sont aussi proposées aux collèges et lycées voir*** [***https://pedagogie.ac-montpellier.fr/formations-proposees-par-le-groupe-de-formateurs-en-education-au-developpement-durable-edd***](https://pedagogie.ac-montpellier.fr/formations-proposees-par-le-groupe-de-formateurs-en-education-au-developpement-durable-edd)

|  |  |
| --- | --- |
| **Extrait de la circulaire du 24-9-2020**  **Annexe - Les conditions de déploiement du référentiel E3D**  ***1. Les étapes et les conditions de labellisation***  *La labellisation E3D procède d'une démarche qualité. Elle nécessite de réunir des volontaires, représentant les différentes catégories d'usagers (enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement. La démarche E3D est coordonnée par le ou les référents EDD, désignés par le chef d'établissement ou le comité de pilotage EDD.*   * 1. ***Trois étapes préalables***   ***Phase 1 :*** *préciser la situation et le positionnement de l'école ou de l'établissement au regard de l'environnement naturel et social dans lequel il se situe.*  ***Phase 2 :*** *établir une hiérarchisation des principes et des enjeux du développement durable concernant :*  *les enseignements ; la vie scolaire ; les priorités de gestion et de maintenance pour l'établissement ; les caractéristiques du territoire et les modalités de l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.*  ***Phase 3 :*** *concrétiser des actions éducatives au développement durable ou renforcer les articulations et les complémentarités des actions déjà engagées en sollicitant l'initiative des personnels et des élèves ; partager un esprit de responsabilité et offrir des conditions de travail favorables au bien-être et à la réussite de tous sur le territoire spécifique de l'école ou de l'établissement.*   * 1. ***Six conditions***   ***1. L'adaptation aux programmes :*** *la démarche E3D prend en compte les spécificités du premier et du second degrés, en s'appuyant en particulier sur les programmes scolaires. Elle peut aussi s'articuler avec d'autres éducations transversales, en lien avec les ODD, notamment l'éducation à la santé, à la responsabilité, à la sexualité, aux risques, au développement et à la solidarité internationale, à l'égalité filles-garçons, aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.*  ***2. La formation de tous*** *les usagers, enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents, associations partenaires : l'élaboration de la démarche, notamment dans le cadre de stage d'équipe et de formation d'initiative locale, fait émerger des besoins spécifiques. L'école ou l'établissement peut se rapprocher des services académiques de formation et du chef de la mission académique pour l’EDD, pour connaître les formations proposées et exprimer, le cas échéant, des besoins nouveaux. Ce besoin est d'autant plus nécessaire que les enseignements disciplinaires doivent être impérativement mobilisés.*  ***3. La mobilisation des élèves :*** *chacune des phases d'élaboration de la démarche intègre progressivement et dans la mesure du possible les élèves et d'abord les éco-délégués, en leur fournissant les informations et les aides méthodologiques utiles à l'exercice de leur rôle de relai et de porteurs de projets auprès de leurs camarades. Le projet global est également constitué de l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués et encadrées par le référent EDD de l'établissement, le chef d'établissement, le CPE ou tout autre membre de l'équipe pédagogique et administrative.*  ***4. La qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement :*** *la gestion durable du bâti scolaire (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.) et les projets de créations pérennes initiés par les éco-délégués impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et une bonne appréhension des relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.*  ***5. L'exigence relative aux partenariats extérieurs****: différents partenaires peuvent contribuer à la réalisation du projet de l'établissement, notamment des services déconcentrés de l'État ; des établissements publics ; des centres de recherche et universités ; des associations agréées ; des entreprises. Ces partenariats font l'objet d'une formalisation qui définit des objectifs et des priorités afin de garantir la faisabilité de la mise en œuvre et garantit l'adéquation du contenu des partenariats aux programmes d'enseignement et aux publics concernés.*  ***6. L'anticipation et la valorisation :*** *le projet intègre d'emblée une exigence de mémoire relative aux ressources identifiées sur le territoire, que le Centre de documentation et d'information peut accueillir. La valorisation par un travail de communication, tant en interne que vers l'extérieur, permet de fournir cette ressource. Cette démarche associe les élèves.*  ***2. La labellisation de territoires éducatifs***  *La démarche peut être conçue de manière intégrée entre les différents cycles en impliquant, sur un même territoire, écoles, collèges, lycées, voire enseignement supérieur.*  *Chaque degré d'avancement de cette démarche, qui peut aller de la coordination à l'intégration, renvoie à un des trois niveaux de labellisation identifiés :* ***territoire engagé, apprenant, durable.***  *Cette intégration inter-cycles permet notamment d'établir des continuités pédagogiques qui soutiennent la progression des élèves tout au long de leur scolarité, tout en révélant les cohérences entre les niveaux et les disciplines et en enrichissant les partenariats.*  *Ainsi, le label reconnait les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un territoire éducatif et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Il met en exergue la progressivité et la cohérence du parcours éducatif et citoyen de l'élève tout au long de sa scolarité. Ce travail en réseau contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'EDD. Il s'inscrit enfin dans une stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.* |  |

**MERCI DE NE PAS COMPLETER LE DOSSIER DE FACON MANUSCRITE MAIS D’UTILISER LE TRAITEMENT DE TEXTE POUR FACILITER LA SAISIE DES DONNEES**

**Saisir en noir les actions menées par tous (en commun ou pas). Choisir une couleur par école/établissement pour décrire les actions qui lui sont particulières.**

**Nommer correctement les pièces jointes pour permettre de repérer leur origine (quelle école, quel établissement).**

**IDENTITE DES ECOLES, DES ETABLISSEMENTS > remplir une fiche par école/établissement**

**NOM, adresse, courriel :**

Type d’établissement :

Ecole primaire ☐ Ecole élémentaire ☐ Ecole maternelle ☐

Collège ☐ IME ☐

Lycée ☐ *général ☐ technologique ☐ professionnel ☐*

CFA ☐ EREA ☐

Autre, préciser ☐

**Référents EDD :**

* Nom : Prénom :
* Fonction :
* Courriel :
* Téléphone (facultatif) :

**Informations concernant l’école/ l’établissement**

* Nombre d’élèves :
* Nombre de personnels (enseignants et d’éducation, administratifs et de santé, techniques) :
* Labels obtenus et dates d’obtention (E3D, éco-école, lycée à énergie positive, aires éducatives, écocert, etc.) :

**PRESENTATION DE LA DEMARCHE E3D DU TERRITOIRE > à remplir ensemble**

Contexte du territoire: localisation, situation sociale, environnement naturel, etc.

Historique EDD/E3D des années précédant la demande de labellisation (actions isolées, projets pluridisciplinaires, démarche globale, etc.) :

**1 à 3** axes prioritaires de l’éducation au développement durable pour le territoire (ODD, thématiques développées, etc.) :

|  |
| --- |
| **GOUVERNANCE ET PILOTAGE** |
| **Pilotage de la démarche de territoire**   1. Critères de labellisation E3D :   **Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents**: projets d’écoles/d’établissements, diagnostic, compte-rendu de comités de pilotage, etc.   * Démarche EDD inscrite dans tous les projets d’écoles ou d’établissements du territoire. * Diagnostic global du territoire et recommandations dressés par les établissements du territoire (par exemple par les référents EDD). * Création d'un comité de l'EDD de territoire. * Coordination et progressivité des projets et des actions EDD assurées par le comité de l'EDD de territoire.  1. Descriptif plus précis **indispensable en l’absence de pièce jointe** |
| **Place des éco-délégués de classe**   1. Critères de labellisation E3D :   **Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents** : compte rendu d’une séance de travail ou d’une formation des éco-délégués commune sur le territoire, compte-rendu de délibérations d’une collectivité territoriale montrant l’intervention des écodélégués, etc.  Les écodélégués de classe (obligatoires collège, lycée, recommandé école à partir du CM)   * des différents établissements travaillent ensemble. * sont des acteurs engagés et centraux. * peuvent intervenir auprès des instances délibératives des collectivités territoriales de rattachement.  1. Descriptif plus précis **indispensable en l’absence de pièce jointe** |

|  |
| --- |
| **PLACE DE L’EDD DANS LE PARCOURS DE L’ELEVE** |
| **Parcours scolaire de l’élève et parcours éducatifs**   1. Critères de labellisation E3D :   **Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents**: Description succincte des actions, des parcours en **précisant les disciplines impliquées**   * Des actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en place en lien avec des ODD et en articulation avec les enseignements. * Des projets EDD inter-écoles, inter-établissements ou inter-degré, se mettent en place de façon coordonnée. * Le territoire propose un parcours d'EDD de l'élève coordonné et cohérent, si possible de la maternelle au lycée. * La démarche participe à la structuration de la liaison école-collège, du collège au lycée et du lycée vers le supérieur.  1. Descriptif plus précis : **Préciser les parties de programmes mobilisées.** **Indispensable en l’absence de pièce jointe** |

|  |
| --- |
| **PARTENARIAT SUR LE TERRITOIRE ET A L’INTERNATIONAL** |
| **Partenariat sur le territoire proche**   * Critères de labellisation E3D :   **Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents**: description succincte des actions **précisant les disciplines et partenaires impliqués,** conventions, supports de communication, etc.   * Le groupe d’écoles / d’établissements utilise les ressources mobilisables du territoire et prend en compte ses enjeux spécifiques. * Les collectivités territoriales concernées sont engagées. * Des partenariats (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État ; établissements publics ; centres de recherche et universités ; associations agréées ; entreprises. etc.) pérennes et structurants existent sur le territoire. * Des actions de communication et de valorisation des actions menées sont mises en place, en coordination avec les collectivités territoriales de rattachement. * Une modification globale du fonctionnement des écoles et établissements du territoire permet de l'identifier comme un territoire contribuant au développement durable. * Descriptif plus précis **indispensable en l’absence de pièce jointe** : |
| **Ouverture à l’international**   1. Critères de labellisation E3D :   **Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents**: Description succincte des actions **précisant les disciplines et partenaires impliqués**   * Le groupe d’écoles / d’établissements mène des échanges et des actions avec un ou des établissements à l’international en s’appuyant sur les ODD.  1. Descriptif plus précis **indispensable en l’absence de pièce jointe** : |

|  |
| --- |
| **FORMATION** |
| 1. Critères de labellisation E3D :   **Cocher les items correspondants à votre situation et joindre au dossier les documents justificatifs qui vous semblent pertinents**: références des formations proposées par l’EAFC, la DASEN, contenus de formation suivie si hors EN, etc.  Le déploiement de l’EDD dans le territoire a favorisé   * l’inscription individuelle de personnels de plusieurs établissements du territoire à des temps de formation continue en EDD * au moins une demande de formation EDD territorialisée à l’échelle de plusieurs structures scolaires du territoire * au moins une demande de formation EDD réunissant communauté éducative et agents territoriaux à l’échelle de plusieurs structures scolaires du territoire * un projet de formation en EDD pluriannuel des personnels engagés, tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire  1. Descriptif plus précis **indispensable en l’absence de pièce jointe** : |

Fait à Cliquer ici pour entrer le nom de la ville., le Cliquer ici pour entrer une date.

Fonction du signataire *(cocher la case correspondante)* :

☐ la directrice / le directeur

☐ la principale / le principal

☐ la proviseure / le proviseur

Nom : Cliquez ici pour entrer du texte. Prénom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature (numérisée) :

